

CENTRE ARTISTIQUE MUNICIPAL DE MANTES-LA-JOLIE - Fiche d'inscription 2024-2025

TARIFS 2024-2025

INDIVIDUEL (MAJEUR OU MINEUR)

	INTRA-MUROS	EXTRA-MUROS
	43,00 €	60,00 €

FORFAIT 4 SEANCES

	INTRA-MUROS	EXTRA-MUROS
	21,00 €	42,00 €

PAR SEANCE VACANCES

	INTRA-MUROS	EXTRA-MUROS
	3,90 €	5,45 €

ATELIERS EN FAMILLE

	INTRA-MUROS	EXTRA-MUROS
2 personnes	68,00 €	105,00 €
3 personnes	91,00 €	151,00 €
4 personnes	117,00 €	198,00 €

ATELIERS MULTIPLES

	INTRA-MUROS	EXTRA-MUROS
2 Modules	69,00 €	105,00 €
3 Modules	93,00 €	147,00 €
4 Modules	117,00 €	191,00 €

Documents à fournir pour l'inscription trimestrielle

Documents à retirer et à remettre au Centre artistique municipal Abel-Lauvray :

- Fiche d'inscription visée par un intervenant
- Attestation d'assurance responsabilité civile (à remettre)
- Délégation de pouvoir (majeur)
- Fiche sanitaire (mineur)

Documents à remettre en Mairie :

- Double de la fiche d'inscription visée par un intervenant du C.A.M.A.L.
 - Règlement en espèces ou en chèque à l'ordre : "Régie centrale de recette"
- À déposer à l'hôtel de ville ou dans les mairies de quartier (Gassicourt ou Val fourré) ou à adresser par voie postale à : Mairie de Mantes-la-Jolie, Régie centrale, 31 rue Gambetta, 78200 Mantes-la-Jolie

La mairie de Mantes-la-Jolie traite les données recueillies pour réaliser des études. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la notice ci-jointe.